

# Compétences insuffisantes chez les jeunes

par Sid Gilbert et Jeff Frank

**L**es progrès de la technologie ont fait de l'adaptabilité une des composantes essentielles du succès sur le marché du travail. Pour réussir sur ce marché, les jeunes doivent nécessairement acquérir des connaissances techniques à l'école. Leurs compétences de base sont aussi hautement appréciées des employeurs. Certaines d'entre elles, comme la capacité de lire, d'écrire et de calculer, s'acquièrent à l'école. D'autres sont le fruit de l'expérience et de l'éducation reçue à la maison, comme la capacité de s'exprimer oralement et par écrit, les compétences qui font appel au raisonnement (la créativité, la pensée critique et la résolution de problèmes) ou encore les compétences « non techniques » (les relations interpersonnelles, la faculté d'apprentissage et la capacité de travailler en équipe).

La mise en pratique de ces compétences de base permet de les maintenir et de les améliorer. Chez les jeunes qui les utilisent rarement, la transition de l'école au milieu du travail risque de se faire plus difficilement. Ceux-ci peuvent également devenir vulnérables au fil des ans, la faiblesse de leurs compétences faisant en sorte qu'il leur est plus difficile de s'adapter à l'évolution des exigences du marché du travail. Dans le présent article, nous examinons les principaux facteurs associés à l'utilisation peu fréquente des compétences de base. Nous explorons aussi l'importance du niveau de scolarité relativement à l'utilisation de ces compétences.

## Quels sont les facteurs associés à des compétences insuffisantes?

Qui sont les personnes les plus susceptibles de faire un faible usage de leurs compétences? Au moyen d'une technique statistique appelée « probabilité relative », laquelle examine la relation entre la fréquence d'utilisation des compétences et certaines caractéristiques socioéconomiques clés, six catégories de compétences ont été analysées : les capacités de lecture, d'écriture, de calcul, de communication orale, d'apprentissage et de travail en équipe.

Trois facteurs — le fait ou non d'avoir abandonné l'école, la situation d'activité et le statut d'étudiant — étaient constamment associés à une faible utilisation de ces six compétences. Par exemple, l'usage peu fréquent des compétences était lié à un niveau de scolarité relativement faible. À l'opposé, le fait d'occuper un emploi ou de faire des études collégiales ou universitaires réduisait la probabilité de déclarer une faible utilisation des compétences. Ces conclusions laissent croire qu'en l'absence d'un milieu adéquat, propice à l'utilisation de leurs compétences, certains jeunes risquent de perdre les compétences de base qu'ils possèdent déjà ou de ne pas en acquérir de nouvelles.

Malgré la croyance largement répandue selon laquelle les femmes auraient des compétences « non techniques » plus développées que les hommes, l'analyse, après neutralisation de l'effet de certains facteurs, révèle que le sexe n'est pas un déterminant majeur d'un faible niveau d'utilisation des compétences. Ainsi, les hommes ne sont pas plus susceptibles que les femmes de lire rarement ou de faire rarement usage de la communication orale. Par contre, ils sont beaucoup moins susceptibles que les femmes de faire peu usage de leurs capacités de calcul ou d'utiliser rarement leurs aptitudes nécessaires au travail d'équipe.

Menée par Statistique Canada pour le compte de Développement des ressources humaines Canada, l'Enquête de suivi de 1995 auprès des sortants faisait suite à une enquête permanente menée auprès des jeunes visant à recueillir des données sur la situation des jeunes à la fin de leurs études et au moment où ils entrent sur le marché du travail. La première enquête, l'Enquête de 1991 auprès des sortants, avait pour but de déterminer les taux d'abandon scolaire au secondaire (taux de « décrochage ») et de faire une comparaison entre les jeunes ayant terminé leurs études secondaires avec succès (les diplômés), les jeunes encore aux études (les persévérants) et ceux qui avaient quitté l'école avant d'avoir obtenu leur diplôme (les sortants). L'Enquête auprès des sortants a permis de recueillir, dans les 10 provinces, des données auprès de quelque 9 500 jeunes âgés de 18 à 20 ans vivant dans des ménages privés.

En 1995, plus de 6 000 de ces jeunes, alors âgés de 22 à 24 ans, ont de nouveau été interviewés dans le cadre de l'Enquête de suivi auprès des sortants, laquelle visait cette fois-ci à examiner la transition école-travail chez les jeunes adultes en recueillant des données sur leurs études et leur participation au marché du travail une fois le secondaire terminé. Le présent article examine les compétences de base des répondants, mesurées par la fréquence à laquelle ils ont exécuté certaines activités faisant appel à ces compétences. Bien que cette mesure de l'utilisation des compétences ne doive pas être interprétée comme un indicateur direct du niveau de compétences, on présume qu'il y a moins de risque de perdre une compétence si celle-ci est fréquemment utilisée. Il est possible toutefois qu'une personne n'utilise pas certaines de ses compétences à cause de la nature de son travail, de ses études ou de circonstances particulières.

**Catégories de compétences :** Les compétences ont été regroupées en six catégories : les capacités de lecture, d'écriture, de calcul, de communication orale, d'apprentissage et de travail en équipe.

**Utilisation des compétences :** Les répondants devaient indiquer la fréquence à laquelle ils avaient utilisé les six catégories de compétences de base au cours des 12 mois précédant l'enquête. Il n'y avait aucune restriction quant au contexte d'utilisation, de sorte que les répondants pouvaient inclure des activités réalisées au travail, à l'école ou dans leur vie personnelle. Pour chacune des six catégories, on posait aux répondants quatre questions sur la fréquence d'exécution de diverses activités faisant appel à ces compétences. Les choix de réponse variaient entre « jamais » (le moins fréquent) et « plus de trois fois par semaine » (le plus fréquent).

**Auto-évaluation des compétences :** Les répondants devaient également évaluer leurs compétences dans chacune des six catégories selon une échelle de 1 à 10, allant du niveau fondamental au niveau très avancé.

**Probabilité relative :** Dans le présent article, nous utilisons la probabilité relative pour déterminer si, toutes autres choses étant égales, les personnes possédant une certaine caractéristique (disons, être occupé) sont plus ou moins susceptibles que celles d'un groupe de référence (disons, les personnes inactives) de déclarer une utilisation peu fréquente des compétences. Une probabilité relative près de 1,0 signifie qu'il y a peu, voire pas, de différence entre les deux groupes au chapitre de l'utilisation des compétences. Une probabilité relative de 0,5 signifie quant à elle que la probabilité de faible utilisation est deux fois moins élevée dans le groupe de comparaison que dans le groupe de référence.

Il n'était pas surprenant de constater que le fait d'être un sortant (jeune n'ayant pas terminé ses études secondaires) était associé à un faible usage des compétences, en particulier quant à l'écriture, la lecture et la communication orale. Plus surprenant, par contre, était le résultat indiquant qu'il n'existait qu'une relation positive très faible, après neutralisation de l'effet des autres

facteurs, entre une faible utilisation des compétences et le fait de vivre dans une famille monoparentale ou de situation socioéconomique modeste.

### Quelle est la véritable importance du niveau de scolarité?

L'analyse de la probabilité relative montre que le niveau de scolarité est, de loin, le prédicteur le plus important du degré

d'utilisation des compétences chez les jeunes. Les tendances varient toutefois en fonction du niveau de scolarité. L'utilisation peu fréquente des compétences était ainsi assez répandue chez les jeunes qui n'avaient pas terminé leurs études secondaires : le taux variait entre 55 % pour le travail d'équipe et 88 % pour la communication orale. Comme on pouvait s'y attendre, le niveau

TSC

## La probabilité d'utiliser rarement les compétences de base est beaucoup plus élevée chez les sortants du secondaire

	N'utilisent jamais les compétences ou les utilisent rarement					
	Lecture	Écriture	Calcul	Communication orale	Apprentissage	Travail d'équipe
<b>Études</b>						
Sortant	1,9	2,7	1,4	2,3	1,4	1,7
<i>Non-sortant</i>	<i>1,0</i>	<i>1,0</i>	<i>1,0</i>	<i>1,0</i>	<i>1,0</i>	<i>1,0</i>
<b>Situation d'activité</b>						
Occupé	1,1*	1,1*	0,7	0,6	0,8	0,6
<i>Inactif</i>	<i>1,0</i>	<i>1,0</i>	<i>1,0</i>	<i>1,0</i>	<i>1,0</i>	<i>1,0</i>
<b>Statut d'étudiant</b>						
Étudie à l'enseignement postsecondaire	0,4	0,4	0,8	0,8	0,7	0,8
<i>N'étudie pas à l'enseignement postsecondaire</i>	<i>1,0</i>	<i>1,0</i>	<i>1,0</i>	<i>1,0</i>	<i>1,0</i>	<i>1,0</i>
<b>Sexe</b>						
Homme	1,0*	1,3	0,4	1,0*	0,8	0,7
<i>Femme</i>	<i>1,0</i>	<i>1,0</i>	<i>1,0</i>	<i>1,0</i>	<i>1,0</i>	<i>1,0</i>
<b>Structure familiale</b>						
Famille monoparentale	1,0*	1,1*	1,0*	1,2	0,9	1,1
<i>Famille biparentale</i>	<i>1,0</i>	<i>1,0</i>	<i>1,0</i>	<i>1,0</i>	<i>1,0</i>	<i>1,0</i>
<b>Statut socioéconomique<sup>1</sup></b>						
Faible	1,3	1,4	1,0*	1,2	1,1*	1,1*
<i>Élevé</i>	<i>1,0</i>	<i>1,0</i>	<i>1,0</i>	<i>1,0</i>	<i>1,0</i>	<i>1,0</i>

Nota : Le groupe de référence est indiqué en italique. Une probabilité relative de près de 1,0 pour le groupe de comparaison signifie qu'au chapitre de l'utilisation des compétences, il y a peu ou pas de différence entre les groupes de référence et de comparaison lorsqu'on neutralise les effets des autres facteurs indiqués dans le tableau.

\* Non statistiquement significatif.

1. Mesuré à partir du niveau de scolarité de la mère.

Source : Statistique Canada, Enquête de suivi de 1995 auprès des sortants.

## TSC Non-concordance entre les capacités de lecture et les exigences du milieu de travail au Canada

Selon l'Enquête internationale sur l'alphabétisation des adultes (EIAA) de 1994, près des trois quarts des travailleurs canadiens estimaient que les exigences de leur travail correspondaient assez bien à leurs capacités de lecture (lecture, écriture et calcul). Cependant, pour un nombre significatif de personnes, le poste qu'elles occupaient ne correspondait pas à leurs capacités de lecture : 1 personne sur 5 possédait des capacités supérieures à celles exigées par son emploi (surplus de capacités de lecture) et jusqu'à 1 personne sur 10 n'avait pas les capacités requises pour bien faire son travail (manque de capacités de lecture).

Certains groupes de travailleurs étaient plus susceptibles que d'autres de présenter un surplus. Comme le niveau de capacités des jeunes Canadiens est élevé et que, malgré tout, bon nombre d'entre eux ont de la difficulté à trouver un emploi satisfaisant, il n'était pas surprenant de constater que les jeunes de 16 à 24 ans étaient les plus susceptibles (33 %) d'indiquer un surplus de capacités.

Le degré d'interaction entre le travailleur et ses collègues semblait être un des facteurs qui avait une incidence sur le niveau de concordance entre les capacités et la nature du travail. Ainsi, les travailleurs qui assumaient peu ou pas de fonctions de supervision, les travailleurs autonomes et les travailleurs à temps partiel ou occasionnels étaient plus susceptibles que les autres d'estimer qu'ils sous-utilisaient leurs capacités de lecture. Des emplois comportant de telles caractéristiques étaient souvent occupés par des jeunes.

Le fait d'avoir des capacités de lecture élevées et de ne pas les utiliser pourrait avoir de graves conséquences à long terme, non seulement pour la personne elle-même, mais également pour le développement du capital humain de la population active du Canada. L'analyse des données de l'EIAA vient appuyer dans une certaine mesure l'hypothèse « ce qu'on n'utilise pas, on le perd » en indiquant que la sous-utilisation des capacités de lecture au travail a un effet négatif, bien que faible, sur l'alphabétisme.

- Pour obtenir plus de renseignements, voir Harvey Krahn et Graham Lowe, *L'utilisation des capacités de lecture en milieu de travail au Canada*, Développement des ressources humaines Canada, Secrétariat national à l'alphabétisation et Statistique Canada, produit n° 89-552-MPF au catalogue de Statistique Canada.

d'utilisation était plus élevé chez les jeunes qui avaient terminé leurs études secondaires que chez les sortants. Cependant, même chez les diplômés du secondaire, la fréquence d'utilisation des compétences demeurait faible : la proportion d'entre eux qui n'avaient jamais utilisé leurs compétences ou ne les avaient que très peu utilisées allait de 37 % pour la lecture à 73 % pour la communication orale. Fait intéressant, le profil d'utilisation des compétences chez les diplômés sans formation post-secondaire se rapprochait davantage de celui des sortants que du profil des jeunes qui avaient fait des études postsecondaires.

*Une faible utilisation des compétences n'est que faiblement associée au fait de vivre dans une famille monoparentale ou de situation socioéconomique modeste.*

### Auto-évaluation des compétences chez les jeunes

Les auto-évaluations que les jeunes ont faites de leurs compétences différaient parfois sensiblement des mesures de la fréquence d'utilisation des compétences chez ceux-ci, en particulier chez les moins scolarisés. Leurs auto-évaluations étaient ainsi plus positives que les mesures de la fréquence d'utilisation. Par ailleurs, les diplômés du secondaire n'ayant pas poursuivi leurs études étaient moins susceptibles que les sortants de qualifier leurs compétences de faibles, et ce, malgré des profils d'utilisation très semblables entre ces deux groupes. Les diplômés universitaires et les jeunes qui avaient fait des études postsecondaires étaient les moins susceptibles de considérer leurs compétences comme des compétences uniquement « de base ».

### Résumé

Les jeunes étaient les plus susceptibles de faire rarement usage de leurs compétences de base s'ils n'avaient

## N'utilisent jamais les compétences ou les utilisent rarement

	Lecture	Écriture	Calcul	Communi- cation orale	Appren- tissage d'équipe	Travail	%	
Sortants du secondaire	58	82	58	88	64	55		
Diplômés du secondaire	37	58	51	73	55	41		
aucunes études postsecondaires	56	77	58	80	61	48		
études postsecondaires partielles	41	65	51	75	58	43		
grade universitaire	24	37	47	61	53	31		
autres études postsecondaires terminées	42	63	49	74	54	39		
Étudiants de l'enseignement postsecondaire	21	41	47	70	50	40		

Source : Statistique Canada, Enquête de suivi de 1995 auprès des sortants.

pas terminé leurs études secondaires. Ils étaient également plus susceptibles de juger leurs compétences comme faibles. Ces conclusions laissent croire que, dans une société de plus en plus scolarisée qui exige un vaste éventail de compétences à la fois techniques et non techniques, les jeunes sans formation postsecondaire vivront une transition difficile de l'école au milieu du travail, et ils en sont conscients.

À l'opposé, les jeunes qui avaient fait des études postsecondaires faisaient une évaluation hautement favorable de leurs compétences, même si l'application réelle de leurs compétences de base était en deçà de ce qu'on pouvait attendre. Cela peut indiquer que, bien que ces jeunes possèdent les compétences requises, ils n'ont pas encore l'occasion d'exploiter au maximum celles-ci au travail. En d'autres mots, pour les jeunes dans la vingtaine, la transition du statut d'étudiant à celui de travailleur est encore loin d'être terminée.

- Le présent article est une adaptation de *Le secondaire: est suffisant? : Analyse des résultats de l'Enquête de suivi auprès des sortants, 1995*, produit n° 81-585-XPF au catalogue de Statistique Canada et produit n° SP-105-05-98F au catalogue de Développement des ressources humaines Canada.

**Sid Gilbert** est directeur du Centre pour la recherche et l'évaluation en éducation de l'Université de Guelph et **Jeff Frank** est analyste principal au Centre des statistiques sur l'éducation de Statistique Canada.

Vous désirez plus amples renseignements sur Statistique Canada?



Communiquez avec notre  
**SERVICE NATIONAL DE RENSEIGNEMENTS**  
au **1 800 263-1136**

Pour commander des publications,  
**SERVICE NATIONAL DE COMMANDES** : 1 800 267-6677  
**INTERNET** : order@statcan.ca  
**SERVICE NATIONAL ATS** : 1 800 363-7629

**STATISTIQUE CANADA MET À VOTRE DISPOSITION SES NEUF CENTRES DE CONSULTATION RÉGIONAUX :**

**Terre-Neuve et Labrador,  
Nouvelle-Écosse, Nouveau-Brunswick et  
Île-du-Prince-Édouard**  
Halifax (N.-É.) : (902) 426-5331  
Télécopieur : (902) 426-9538

**Québec**  
Montréal (QC) : (514) 283-5725  
Télécopieur : (514) 283-9350

**Ontario**  
Toronto (Ont.) : (416) 973-6586  
Télécopieur : (416) 973-7475

**Manitoba**  
Winnipeg (Man.) : (204) 983-4020  
Télécopieur : (204) 983-7543

**Saskatchewan**  
Regina (Sask.) : (306) 780-5405  
Télécopieur : (306) 780-5403

**Alberta et Territoires du Nord-Ouest**  
Edmonton (Alb.) : (403) 495-3027  
Télécopieur : (403) 495-5318

**Sud de l'Alberta**  
Calgary (Alb.) : (403) 292-6717  
Télécopieur : (403) 292-4958

**Colombie-Britannique et Yukon**  
Vancouver (C.-B.) : (604) 666-3691  
Télécopieur : (604) 666-4863

**Région de la capitale nationale**  
(613) 951-8116  
Télécopieur : (613) 951-0581

**NORMES DE SERVICE AU PUBLIC**

Afin de maintenir la qualité du service au public, Statistique Canada observe des normes établies en matière de produits et de services statistiques, de diffusion d'information statistique, de services à recouvrement des coûts et de services aux répondants. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec le centre de consultation régional de Statistique Canada le plus près de chez vous.

**Vous déménagez?**

N'oubliez pas de nous le faire savoir. Vous n'avez qu'à remplir et à nous retourner le bon d'abonnement se trouvant dans le présent numéro. S'il n'y est plus, veuillez faire parvenir les renseignements nécessaires (nom de l'abonné, ancienne adresse, nouvelle adresse, numéro de téléphone et numéro de référence du client) à :

Division des opérations et de l'intégration  
Gestion de la circulation  
Statistique Canada  
120, avenue Parkdale  
Ottawa (Ontario)  
K1A 0T6



*Veuillez nous aviser six semaines à l'avance pour éviter toute interruption de la livraison.*